



COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF D'ALSACE

Maison des Sports Téléphone 03 88 26 94 83
4 rue Jean Mentelin Télécopie 03 88 26 94 93
BP 95028 Courriel crosaS1@mds67.fr
67035 STRASBOURG CEDEX 2 Site internet http://www.crosa.com

CROS
ALSACE

15/09/15

COUT DES FORMATIONS ET PRISES EN CHARGE 2015

intitulé	durée du cycle h	coût formation (base 5 stagiaires)		participation du stagiaire <u>non pris</u> en charge par UNIFORMATION
		pris en charge par OPCA (*) par heure	coût total	
Audio visuel	4 x 4 = 16	15 €	240,00 €	10 € par module de 3 h
Comptabilité	4 x 3 = 12	15 €	180,00 €	10 € par module de 3 h
CCNS convention collective	1 x 3 = 3	15 €	45,00 €	10 € par module de 3 h
Gestion association	3 x 3 = 9	15 €	135,00 €	10 € par module de 3 h
Management Projet	3 x 3 = 9	15 €	135,00 €	10 € par module de 3 h
Droit / Juridique	3 x 3 = 9	15 €	135,00 €	10 € par module de 3 h
LV Anglais	21 x 1,5 = 32	15 €	480,00 €	10 € par module de 3 h
Secourisme PSC1	1 x 8 = 8	10,12 €	81,00 €	32 € par module de 8 h

(*) OPCA = UNIFORMATION

Remarques :

- 1) Les factures sont adressées à l'association ou à l'OPCA de rattachement par le CROSA à l'issue de la formation.
- 2) La prise en charge du coût de formation par UNIFORMATION sera possible si votre association **est adhérente et et à condition que :**
 - * une demande de prise en charge préalable soit faite
 - * le stagiaire suive un minimum de 6 heures de formation
 - * le stagiaire soit **salarie** de la structure , ou que
 - * le stagiaire soit **dirigeant bénévole éligible** (Président/Secrétaire/Trésorier) après acceptation de l'OPCA.

A Strasbourg le 15 septembre 2015.

Bernard SIMONIN

Président de la Commission Formation/Emploi/Professionalisation



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT

Inscrit au Registre des Associations Volume n°33 Folio n°94 - Siret n° 434 615 522 00027 - APE 9312 Z
RIB n° 10278-01228-00025967145-19 CCM Lingolsheim Molkenbronn

